|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Académie d'AMIENS Baccalauréat ES - Session 2014** | **Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement de spécialité « ECONOMIE APPROFONDIE » : coefficient 9)** | **N° du sujet : 14c9-3-11-1** |
| Durée de la préparation : 30 minutes | **Le candidat s’appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale.****Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur l’enseignement de spécialité** | Durée de l'interrogation : 20 minutes |
| **Thème de la question principale : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?** |
| **Question principale (sur 10 points) : Avec quels instruments les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre les inégalités ?** |
| **Questions complémentaires (sur 10 points) :** |
| 1) Caractérisez l’évolution du nombre d’étudiants entrant à Sciences Po grâce à la convention d’éducation prioritaire. (4 points) |
| 2) Comment expliquer la formation d’un marché mondial des capitaux ? (3 points) |
| 3) Quelles sont les limites du système de retraite par répartition en France ? (3 points) |

DOCUMENT 1

La seconde conséquence est plus universelle et concerne la création d’équipements collectifs qui visent à « démarchandiser », comme dit Esping Andersen, l’accès à certains biens. Ici, l’égalité procède moins de l’égalisation des revenus que la mise à disposition de tous de biens longtemps réservés à quelques-uns. C’est le cas notamment des transports publics, de l’implantation des services publics, de l’éducation et de tous les équipements publics gratuits parce que leur charge est répartie sur l’ensemble des contribuables. Ces biens n’entrent pas directement dans la statistique qui mesure les inégalités sociales ; pourtant, eux aussi contribuent à l’égalisation progressive des places, puisque chacun peut en bénéficier. D’ailleurs, la république a longtemps conçu son rôle social par rapport à l’équipement du territoire, chaque commune devant avoir ses écoles, son collège, sa poste, son commissariat, sa piscine, sa bibliothèque, sa salle polyvalente, etc. les services publics et leur gratuité sont perçus comme une des conditions de l’égalité des places.

François Dubet, Les places et les chances, Le seuil-La république des idées, 2010

DOCUMENT 2

Nombre d’étudiants qui entrent à Sciences Po grâce à la convention d’éducation prioritaire

Source : www.sciencespo.fr